

Définition des contextes et domaines du champs des soins infirmiers/Critères d'un parcours de formation pratique professionnalisant

01/09/2024



Table des matières

Introduction	2
Définitions	2
Contextes	2
Domaines du champ des Soins infirmiers	3
Les âges de la vie	4
Trajectoires du parcours de stage	5
Critères d'un parcours professionnalisant	5

Définition des contextes et domaines du champs des soins infirmiers/critères d'un parcours de formation pratique professionnalisant	Filières Soins infirmiers	Auteurs : Marjorie de Goumoëns/ Anne Gerber	Approuvé par : GRFP et CORESLOC	1 / 6
Créé le : juillet 2023	Septembre 2024	Par : Groupe romande formation pratique / CORESLOC	Version : 3	



Introduction

Chaque année de Bachelor comprend 2 périodes de formation pratique (PFP), prenant place respectivement au semestre d'automne et au semestre de printemps. La diversité du parcours de stages pour chaque étudiant·e doit être garantie et représenter les différents domaines du champ des soins infirmiers (aigu-chronique, somatique-psychique) dans les contextes définis par la LPSan (stationnaire, ambulatoire et domicile) et à tous les âges de la **vie**¹ ».

Définitions

Le plan d'études cadre 2022 relève 3 contextes soutenant la professionnalisation de nos étudiant·es. Ce paragraphe définit les contextes stationnaire, ambulatoire et domicile. Ces définitions découlent :

1. du cadre législatif suisse notamment de l'office fédéral de la santé publique,
2. de l'ordonnance sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux, les maisons de naissance et les établissements médico-sociaux dans l'assurance maladie,
3. DRG-Tarmed, OPAS 7.^{2 3 4}

Contextes

Stationnaire	➤ Tout séjour hospitalier d'une durée supérieur à 24h⁵. ➤ Sont réputés traitements hospitaliers⁶ pour des examens, des traitements et des soins à l'hôpital ou dans une maison de naissance au sens de l'art. 49, al. 1, de la loi, les séjours : a. d'au moins 24 heures; b. de moins de 24 heures au cours desquels un lit est occupé durant une nuit; c. à l'hôpital, en cas de transfert dans un autre hôpital; d. dans une maison de naissance en cas de transfert dans un hôpital; e. en cas de décès.
Ambulatoire	➤ Toute prise en soins de moins de 24h permettant le diagnostic, le traitement ou le suivi sans hospitalisation⁷. ➤ Sont réputés traitements ambulatoires au sens de l'art. 49, al. 6, de la loi les traitements qui ne sont pas réputés hospitaliers. Les séjours répétés dans des cliniques de jour ou de nuit sont également réputés traitement ambulatoire³.
Domicile	➤ Le domicile d'une personne est au lieu où elle se trouve avec l'intention de s'y établir (art. 23 al. 1 CC). Cela suppose une résidence, soit un séjour d'une certaine durée en un endroit déterminé, et une volonté, soit une

¹ Plan d'études cadre 2022 Bachelor of Science HES-SO en Soins infirmiers, 2022, p.18-19

² <https://www.swissdrg.org/fr>

³ <https://www.fmh.ch/fr/themes/tarifs-ambulatoires/tarmed.cfm>

⁴ <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/versicherungen/krankenversicherung/krankenversicherung-leistungen-tarife/pflegeleistungen.html>

⁵ Zeltner C. Interprofessionnalité dans le domaine de la santé : Soins stationnaires. Berne : Office fédéral de la santé publique; 2021.

⁶ RS 832.104 - Ordonnance du 3 juillet 2002 sur le calcul des coûts et le classement des prestations par les hôpitaux, les maisons de naissance et les établissements médico-sociaux dans l'assurance-maladie (OCP) (admin.ch)

⁷ DAY SURGERY IN AUSTRALIA Report and Recommendations of the Australian Day Surgery Council of Royal Australasian College of Surgeons Australian and New Zealand College of Anaesthetists and The Australian Society of Anaesthetists REVISED EDITION 2004

Définition des contextes et domaines du champs des soins infirmiers/critères d'un parcours de formation pratique professionnalisant	Filières infirmiers Soins	Auteurs : Marjorie de Goumoëns/ Anne Gerber	Approuvé par : GRFP et CORESLOC	2 / 6
Créé le : juillet 2023	Septembre 2024	Par : Groupe romande formation pratique / CORESLOC	Version : 3	

intention de se fixer en cet endroit. Selon la jurisprudence, ce dernier élément n'est pas purement subjectif; il doit au contraire ressortir des circonstances extérieures et objectives ([ATF 127 V 237](#) consid. 1 p. 238 et les arrêts cités). Selon l'art. 26 CC, le séjour dans une localité en vue d'y fréquenter les écoles, ou le fait d'être placé dans un établissement d'éducation, un hospice, un hôpital, une maison de détention, ne constituent pas le domicile. Ces dispositions légales distinguent le lieu de séjour du domicile. Le lieu de séjour est celui où une personne se trouve pour un motif déterminé et limité, qui n'implique pas l'intention d'y fixer le centre de son existence (JACQUES-MICHEL GROSSEN, Les personnes physiques, Traité de droit civil suisse, II, 2, p. 72). Le lieu de séjour devient le domicile, dès qu'il existe entre ce lieu et la personne qui y réside un lien fixe, étroit, fondé sur l'intention de s'y établir (TUOR/SCHNYDER, Das Schweizerische Zivilgesetzbuch, 10e éd., p. 78).⁸

Domaines du champ des Soins infirmiers

Le plan d'études cadre 2022 relève 4 domaines du champ des soins infirmiers soutenant la professionnalisation de nos étudiants.

Le domaine du champ des soins infirmiers « aigu » est défini ci-dessous selon l'OFS et fait référence au contexte stationnaire. La notion d'aigu comme phénomène soudain et fort, peut se présenter dans tous les autres contextes pour tout patient. Un patient se trouvant à domicile peut présenter une problématique aiguë, mais sans hospitalisation (stationnaire).

Par conséquent, les domaines « aigu » et « chronique » ne sont pas en opposition mais à mettre en regard de la phase évolutive de la problématique de santé vécue par les patients. Ainsi les institutions de soin qui accueillent les patients vont se différencier par les indicateurs suivants :

- Stabilité et instabilité de la problématique de santé
- Durée du séjour
- Ressources à disposition (plateau technique, type de spécialisation, personnel spécialisé, programme de soins adaptés etc...)

Au travers des périodes de formation pratique, les étudiants vont pouvoir travailler au cœur de ces institutions traitant des différentes phases des situations de soin. Celles-ci touchant les aspects plutôt somatiques et/ou psychiques du patient.

Aigu	Le-la patient-e vit une expérience de santé critique lorsqu'il présente un événement de santé grave, inattendu et caractérisé par une instabilité physiologique d'origine mentale ou somatique. Ceci englobe : • les soins critiques/traumatiques, • les soins aigus complexes, • les soins liés aux exacerbations aiguës d'affections chroniques
------	---

⁸ https://www.bger.ch/ext/eurospider/live/fr/php/aza/http/index.php?highlight_docid=aza%3A%2F%2F10-06-2009-9C_188-2008&lang=fr&type=show_document&zoom=YES&

Définition des contextes et domaines du champs des soins infirmiers/critères d'un parcours de formation pratique professionnalisant	Filières Soins infirmiers	Auteurs : Marjorie de Goumoëns/ Anne Gerber	Approuvé par : GRFP et CORESLOC	3 / 6
Créé le : juillet 2023	Septembre 2024	Par : Groupe romande formation pratique / CORESLOC	Version : 3	

	Une équipe interprofessionnelle formée à un haut niveau gère les aspects des soins médicaux par des processus de soins complexes et techniquement exigeantes dans un établissement de soins aigus/général ^{9,10,11} .
Chronique	L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a défini les maladies chroniques comme tout problème de santé qui nécessite une prise en charge sur une période de plus de 3 mois, ou de plusieurs décennies et sa stratégie mondiale de lutte a mis l'accent sur les maladies cardiovasculaires, le diabète, les maladies respiratoires chroniques, les cancers et leurs principaux facteurs de risque (alimentation défavorable à la santé, tabagisme, consommation abusive d'alcool et inactivité physique). D'après l'OMS, on distingue les maladies transmissibles (MT) par un agent, viral, bactérien ou autre (les maladies infectieuses) et les maladies non transmissibles (MNT). Les MNT sont le résultat d'une combinaison de facteurs génétiques, physiologiques, environnementaux et comportementaux. Les principaux types de MNT sont les maladies cardiovasculaires (comme les infarctus du myocarde et les accidents vasculaires cérébraux), les cancers, les maladies respiratoires chroniques (comme la bronchopneumopathie chronique obstructive [BPCO] et l'asthme) et le diabète ¹² .
Somatique	Toute affection qui se rapporte au corps ¹³ .
Psychique	« Un trouble mental se caractérise par une altération majeure, sur le plan clinique, de l'état cognitif, de la régulation des émotions ou du comportement d'un individu. Il s'accompagne généralement d'un sentiment de détresse ou de déficiences fonctionnelles dans des domaines importants ¹⁴ ».

Les âges de la vie

Enfants	Nous retenons la définition de l'enfant proposée par la convention du 20 novembre 1989 relative aux droits de l'enfant qui indique « Tout être humain jusqu'à l'âge de dix-huit ans ¹⁵ ».
Adulte / Personnes âgées	Toute personne âgée de plus de 18 ans Du point de vue de la société une personne âgée ou un aîné est une personne qui appartient au groupe des 65 ans et plus ¹⁶ .

9 Lipstein, S.H., A.L. Kellermann, B. Berkowitz, R. Phillips, D. Sklar, G.D. Steele, and G.E. Thibault. 2016. Workforce for 21st Century Health and Health Care. Vital Directions for Health and Health Care Series. Discussion Paper, National Academy of Medicine, Washington, DC. <https://nam.edu/wp-content/uploads/2016/09/workforce-for-21st-century-health-and-health-care.pdf>.

10 Nursing AAOCo. The essentials: Core competencies for professional nursing education. 2021.

11 Patients, hospitalisations | Office fédéral de la statistique (admin.ch)

12 Principaux repères sur les maladies non transmissibles (who.int)

13 Définitions : somatique - Dictionnaire de français Larousse

14 Troubles mentaux (who.int)

15 Convention relative aux droits de l'enfant | unicef.ch

16 Voyer P. (2021). Soins infirmiers aux aînés en perte d'autonomie (3e édition). Éditions du renouveau pédagogique.

Définition des contextes et domaines du champs des soins infirmiers/critères d'un parcours de formation pratique professionnalisant	Filières Soins infirmiers	Auteurs : Marjorie de Goumoëns / Anne Gerber	Approuvé par : GRFP et CORESLOC	4 / 6
Créé le : juillet 2023	Septembre 2024	Par : Groupe romande formation pratique / CORESLOC	Version : 3	



Trajectoires du parcours de stage

CONTEXTES	DOMAINES DU CHAMP DES SOINS INFIRMIERS		EXEMPLES D'UNITES ET D'ETABLISSEMENTS
Stationnaire	Aigus	Somatique	Les unités d'hospitalisation (médecine - chirurgie) - soins intensifs – soins continus – soins intermédiaires ...
		Psychique	Les unités d'hospitalisation psychiatriques, les unités psychiatriques en milieu pénitentiaire ...
	Chronique	Somatique	Les centres de traitement et de réadaptation (CTR), les centres d'accueil temporaire (CAT), les hôtels des patients ...
		Psychique	Les centres d'accueil psychiatrique, Etablissement psycho-social médicalisé (EPSM) ...
Ambulatoire	Aigus	Somatique	Les services de Médecine Pénitentiaires, les équipes mobiles intra ou extra hospitalières, les policliniques, les services d'urgences, les salles de réveil, les services de consultations spécialisées (antalgie, diabétologie, ...), les unités de chirurgie ambulatoire, les établissements scolaires, les services liaisons intra ou extra hospitalier ...
		Psychique	Les équipes mobiles psychiatriques intra ou extra hospitalières, les policliniques, les services liaisons intra ou extra hospitalier, ...
	Chronique	Somatique	-
		Psychique	Les unités d'accueil de jour
Domicile	Chronique	Somatique	Les établissements médico-sociaux, les soins à domicile, les établissements médico-sociaux accueillant des patient.e.s enfants, adultes, ou âgé.e.s et souffrant de handicap (atteinte neurologique, déficience intellectuelle, troubles de l'autisme, etc) ...
		Psychique	Les établissements psycho-sociaux médicalisés, les soins à domicile, les foyers d'accueil pour les enfants et adolescent.e.s ...

Critères d'un parcours professionnalisant

Le parcours professionnalisant de l'étudiant·e se caractérise par un passage au sein des différents contextes et des différents domaines du champ des soins infirmiers.

Les deux unités des hautes écoles du canton de Vaud sont garantes du parcours de formation pratique de chaque étudiant·e·s. L'objectif est de satisfaire une trajectoire généraliste pour chacun des étudiant·e·s.

Un parcours de formation pratique doit pouvoir comprendre de manière obligatoire :

Définition des contextes et domaines du champs des soins infirmiers/critères d'un parcours de formation pratique professionnalisant	Filières infirmiers Soins	Auteurs : Marjorie de Goumoëns / Anne Gerber	Approuvé par : GRFP et CORESLOC	5 / 6
Créé le : juillet 2023	Septembre 2024	Par : Groupe romande formation pratique / CORESLOC	Version : 3	





- Minimum deux stages dans chacun des 2 contextes : stationnaire – domicile
- Minimum un stage dans le contexte : Ambulatoire
- Minimum un stage dans le contexte de soins en santé mentale et psychiatrique
- Minimum un stage dans chacun des 4 domaines du champ : aigu – chronique – somatique - psychique
- A tous les âges de la vie¹⁷

¹⁷ A savoir que toutes les écoles ne peuvent répondre à ce critère

Définition des contextes et domaines du champs des soins infirmiers/critères d'un parcours de formation pratique professionnalisant	Filières Soins infirmiers	Auteurs : Marjorie de Goumoëns/ Anne Gerber	Approuvé par : GRFP et CORESLOC	6 / 6
Créé le : juillet 2023	Septembre 2024	Par : Groupe romande formation pratique / CORESLOC	Version : 3	

